



Bulletin d'informations pratiques de la délégation UNAFAM 23

Numéro 1
Novembre 2016



Editorial du Président délégué

Un document de la Drees portant sur «l'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux entre 2010 et 2014» nous a extrêmement choqué.

En effet, ce service qui dépend de l'Etat, fait un amalgame en présentant dans une

même classification la déficience intellectuelle et le handicap psychique, alors que par ailleurs sont bien différenciées les déficiences motrices, sensorielles, celles de personnes cérébro-lésées, autistes ...

L'UNAFAM demande des services et établissements adaptés au handicap psychique.

Alors, à quand un véritable Plan Psychique !!!

Robert Costanzo

Le Plan national psychique en 8 points proposé par l'UNAFAM.

Les Soins : Premier recours et entretiens de soins spécialisés et également des urgences adaptées.

Des ressources : Elles doivent être suffisantes ; les grilles d'évaluation du taux d'incapacité et de prestation de compensation du handicap restent encore à ajuster.

Le logement : il doit répondre au plus près à l'attente et au besoin de la personne concernée sans oublier parfois un accompagnement expérimenté.

L'accompagnement : avec des structures et services composés de personnes formés, il doit se faire également au domicile de la personne concernée et pouvoir être auto adaptatif..

La protection : Si elle est nécessaire, la mesure juridique doit considérer la tutelle comme exceptionnelle.

L'activité ou le travail : Activités sociales, culturelles, sportives ou professionnelles, l'insertion est le résultat d'un accompagnement psychosocial nécessaire et de qualité.

Les jeunes : Prévention, détection précoce et scolarisation sont au cœur de ce point très important.

Aide aux familles : Ecoute familles, accueil aux permanences, Soutien, orientation, formation, rencontre entre familles, ce domaine est celui développé à l'UNAFAM.



Service écoute famille de l'UNAFAM

Au niveau départemental

06 49 17 62 58 Gérard FOSSET

05 55 38 26 98 Robert COSTANZO

Au niveau national

01 42 63 03 03

l'équipe de psychologues cliniciennes

Service téléphonique ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h

Fréquentation
Mensuelle
du site Internet
www.unafam23.org

Mois	Visiteurs uniques	Nombre de visites	Milliers de Pages
Jan 2016	261	580	4,049
Feb 2016	245	531	5,559
Mar 2016	239	454	2,240
Apr 2016	234	519	2,970
May 2016	219	745	5,778
Jun 2016	234	677	9,821
Jul 2016	236	491	7,097
Aug 2016	342	565	4,328
Sep 2016	237	444	2,743

Accepter les différences, ça vaut aussi pour le handicap psychique

Les services de l'UNAFAM Creuse en direction des familles de personnes en difficultés psychiques :

Ecoute familles tous les jours : 06 49 17 62 58 et 05 55 38 26 98

Permanence, rencontre sur rendez-vous à la Maison des usagers du CH La Valette de St Vaury ou dans les locaux de l'UDAF à Guéret

Adresse postale : Chez UDAF 50, avenue d'Auvergne BP 142 23003 GUERET

Email : infos@unafam23.org

Site Internet www.unafam23.org

Des familles au service des familles Le projet associatif de l'UNAFAM

L'enjeu du projet associatif de l'Unafam est de répondre au mieux aux besoins des 3 millions de personnes concernées par la maladie psychique d'un proche. A travers l'élaboration de son projet associatif, l'Unafam souhaite s'assurer de l'adéquation de sa stratégie avec les attentes des familles et se donner les moyens de faire évoluer ses missions sociales à travers un plan d'actions pluriannuel.

L'élaboration d'un projet associatif constitue avant tout un moment privilégié de mobilisation de l'intelligence collective et de partage de l'expérience des acteurs. La construction se veut participative.

Il se construit autour de 6 ateliers

Atelier 1 : La mise en oeuvre effective des droits des personnes vivants avec des troubles psychiques

Atelier 2 : Un autre regard sur les personnes touchées par la maladie psychique, incluant l'entourage

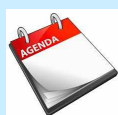
Atelier 3 : Pérennisation et optimisation des ressources humaines (tous les acteurs de l'Unafam) et financières (inclus l'adaptation du fonctionnement et de l'organisation).

Atelier 4 : La connaissance scientifique des maladies psychiques et du handicap psychique

Atelier 5 : Reconnaissance des savoirs issus de l'expérience

Atelier 6 : Des réponses adaptées et évolutives sur l'ensemble du territoire

Agenda de la délégation



10/11 : 14h Rencontre avec des professionnels du CH La Valette de St Vaury

17/11 : Bureau Unafam 23, les membres y compris les membres conseillères. Les adhérents peuvent se joindre à cette réunion qui se déroule à l'UDAF 23

22/11 : Réunion de présentation du dispositif Familles gouvernantes soutenu par l'UNAFAM23

05/12 : Assemblée Générale Unafam Espoir dans les locaux de l'UDAF23

13/12 : Comité de pilotage de l'UNAFAM nouvelle Aquitaine à Angoulême.

Atelier PROSPECT

Une formation adaptée pour les accompagnants familiaux et réalisée par des familles bénévoles de l'UNAFAM

Le Programme de Formation destiné aux Familles et Amis répond aux besoins des membres de la famille et des amis d'accéder à leurs droits, leur permet de reprendre confiance, améliore leur capacité à faire face, les aide à reprendre le contrôle de leur vie et améliore leur qualité de vie.

Prospect offre, de par sa conception, un climat d'espoir et de compréhension où les proches malades peuvent échanger et étudier leurs expériences, reprendre

confiance en eux, découvrir ou redécouvrir en eux-mêmes des compétences et des forces pour faire face et de ce fait, remettre un peu d'ordre dans leur vie et en améliorer la qualité. Les ateliers sont conçus sous la forme flexible de 10 modules, dont la fréquence est adaptable aux besoins locaux.

L'atelier est centré sur le nécessité de :

Revenir sur la détresse profonde, le traumatisme que la maladie mentale grave a causés dans leur vie;

Se comprendre mutuellement et susciter l'envie de changer personnellement; Examiner et échanger les moyens de réduire l'isolement et les stratégies réactionnelles;

Identifier et apprendre à utiliser des stratégies plus efficaces pour faire face;

Réfléchir à l'avenir en s'appuyant sur le réseau d'aides disponibles, dans leur vie de tous les jours;

Développer confiance et estime de soi.

Contact départemental formation pour l'inscription ou pour plus de renseignements au 05 55 38 26 98 et par infos@unafam23.org.

Accepter les différences, ça vaut aussi pour le handicap psychique

Les services de l'UNAFAM Creuse en direction des familles de personnes en difficultés psychiques :

Ecoute familles tous les jours : 05 55 63 59 35 et 05 55 38 26 98

Permanence, rencontre sur rendez-vous à la Maison des usagers du CH La Valette de St Vaury ou dans les locaux de l'UDAF à Guéret

Adresse postale : Chez UDAF 50, avenue d'Auvergne BP 142 23003 GUERET

Email : infos@unafam23.org

Site Internet www.unafam23.org